

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [bellerosem-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a50837a18212f1f43a3d1f88>

Date d'obtention : 2025-11-07 16:37:50



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je résumerais les étapes de la méthode SEXTO comme : 1- Accueillir et rassurer la personne qui vient nous faire le signalement (souvent la victime ou quelqu'un de proche). On écoute sans jugement et on valide ses émotions. 2- Utiliser la grille d'évaluation SEXTO pour analyser la situation, comprendre, la nature, les intentions et l'intensité de l'incident. 3- Vérifier l'information auprès des autres élèves impliqués s'il y en a, mais sans faire d'enquête et sans demander à voir les images encore une fois, très important, car la méthode SEXTO insiste sur la protection juridique des élèves/intervenants. 4- Une fois la cueillette d'informations terminée, la méthode sexto nous aide à déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant. Si l'acte est impulsif, c'est une intervention scolaire, communication avec les parents et soutien de l'élève. Si l'acte est malveillant, nous collaborons avec le service de police car la méthode SEXTO demande de ne pas interroger l'auteur/insiguateur et de contacter la police tout en assurant la protection de la victime. Avec la méthode SEXTO, nous avons donc un protocole clair qui permet d'intervenir sans improviser et assurer la sécurité des élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens, c'est que la méthode SEXTO permet vraiment de distinguer les motivations et impacts derrière un sexto. C'est aussi que chaque situation est différente. Ce n'est jamais la même réalité pour chaque élève. Parfois, l'élève peut reconnaître avoir envoyé une image, mais la peur vient de la suite des choses. Parfois, l'élève n'est plus en contrôle de son image donc l'anxiété prend toute la place. Autrefois, il y a un rapport d'intimidation ou de malveillance, et nous pouvons avoir autant des élèves qui collaborent que d'autres qui ne le font pas, ou bien des élèves témoins qui en parlent à un adulte, d'autres qui ont trop peur. Ce que les mises en situations m'ont montré c'est l'importance de ne pas partir avec des suppositions. Il faut toujours prendre le temps d'écouter, de comprendre, et de ne pas réduire ça à "elle/il n'aurait pas dû". Ça m'a aussi confirmé qu'on ne questionne pas l'instigateur et qu'on ne demande jamais à voir les images.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, l'étape la plus délicate c'est le moment d'évaluer si la situation est malveillante ou non, parce que c'est là que vient la décision entre intervention de notre part à l'école et intervention policière. On doit être très attentif aux motivations derrière l'envoi/diffusion, les rapports de pouvoir (ex. un élève populaire qui demande des photos à une élève très réservée, les pressions/menaces/chantages, la peur que ressent notre élève et l'impact visible dans l'école. C'est très délicat car nous voulons protéger notre élève, ne pas trop réagir et ne pas minimiser non plus. Ça demande d'être sensible, à l'écoute puis avoir confiance dans la méthode SEXTO.